

Chatte le 13/12/14.

à Monsieur André
ROUX Maire de CHATTE. Isère.

Monsieur le Maire.

Je vous exprime ici ma surprise d'abord, puis mon grand mécontentement et enfin mon indignation lorsque j'ai découvert la banderole de l'association 'Vivre en Chambaran', dans Chatte.

Ainsi votre soutien à Center Parcs (celui du conseil municipal et autres peut-être), en sur-affiché au dessus de la voie publique, est l'expression de votre conviction personnelle
- erronée ou fondée.

Elle engage malheureusement et scandaleusement l'assentiment de toute la population de la commune aux yeux des passants. Ceci sans concertation connue.

Qu'ils soient pour ou contre ce projet, par cette banderole vous imposez aux habitants de Chatte votre point de vue. Vous prenez leur avis -mon avis-, en otage, et sans vergogne, au regard de tous.

De fait, vous engagez, tous et toutes, dans votre position officielle (qui n'est certainement pas la position de chacun) sur ce qui est aussi un conflit : intérêt privé - intérêt public.

C'est un fait du prince qui me conduit à réagir en tant que citoyen pensant de lui-même.

Parce que ce fait est provoquant c'est donc de la **provocation** !

Quand le débat sur l'intérêt économique ou la protection d'un patrimoine écologique à Roybon, se porte avec trop de passion sur la scène nationale ; en pleine conférence internationale à Lima sur nos erreurs conduisant au réchauffement climatique ; *vous attisez, vous jetez de l'huile sur le feu !*

Aussi : Est-ce que l'installation en votre présence, de cette banderole privée à engagement *politique et personnel*, a été réalisée par des moyens privés ou bien en engageant du personnel communal ? Ce qui engagerait mes impôts. Je considérerais alors cela tout aussi grave que quand, au vu de médias, des adjoints ou conseillers municipaux ont porté, infraction sérieuse, l'écharpe tricolore en la présence de leur Maire la portant déjà, et ceci en dehors du territoire communal dans des manifestations de débat encore une fois d'intérêt politique-et-privé. (- Les élections au Conseil Départementale ne sont pourtant qu'en Mars 2015 !!)

- Et enfin ; j'espère que cette publicité avantageuse pour Center Parc n'a pas été gratuite et que, pour le moins, il a été négocié des facilités pour les jeunes de la commune.

- Je vous prie donc de prendre en considération ma lettre, de bien vouloir me répondre, et de faire retirer cette banderole pouvant semer le trouble à Chatte.

Je vous adresse monsieur le Maire l'expression de mes salutations courtoises mais très courroucées.

J-Jacques Fiet.

Chatte.